

MUNICIPALE 2020 – NARBONNE AVEC VIVIANE THIVENT



NOS PROPOSITIONS POUR UNE VILLE ...

QUI ANTICIPE

Végétaliser efficacement la ville pour lutter contre les îlots de chaleur

Végétaliser

Lutter contre les îlots de chaleur avec la création d'espaces verts dans toutes les parties de la ville, y compris en centre-ville.

Évaluer l'efficacité des arches végétales et des arbres plantés grâce à des indicateurs.

Permettre aux habitants de planter en ville, via des permis de végétaliser, accordés sur demande.

Développer des jardins partagés ou familiaux, et des zones de maraîchages.

S'adapter au changement climatique

Protéger les zones inondables et anticiper la montée des eaux dans l'urbanisme.

Créer à Narbonne-Plage, une permanence technique pour construire, avec les habitants et les propriétaires, une stratégie face aux risques climatiques.

Proposer une régie municipale de l'eau pour préserver ce bien commun.

Optimiser l'utilisation dans de l'eau dans l'espace public.

Protéger la biodiversité et les milieux naturels en stoppant l'étalement urbain

Zéro artificialisation nette

En finir avec l'artificialisation des surfaces agricoles ou naturelles (Exemple : Le Capitoul) et stopper l'étalement urbain et celui des zones commerciales.

Sublimer l'existant

Mettre en valeur les abords de la Robine pour relier le pôle culturel (musée NarboVia, théâtre, Arena, Parc) au centre-ville.

Restaurer les abords naturels de la Nautioue.

Prendre en compte l'urgence climatique et sociale dans la commande publique

Une commande publique responsable :

Intégrer des critères écologiques et sociaux pour une commande publique responsable (avec aussi des actions de communication et formation auprès des élu-es, des agents, et des acteurs économiques du territoire)

Diversifier les financeurs de la commune en sollicitant les acteurs de la finance éthique.

Mixité hommes/femmes :

Veiller à favoriser la mixité hommes / femmes dans les choix d'aménagement de l'espace public et de ses équipements culturels ou de loisirs.

Lutter contre le gaspillage énergétique et développer les énergies renouvelables

Éviter le gaspillage énergétique :

Construire et rénover les bâtiments publics (écoles, crèches, gymnases...) pour en finir avec les passoires énergétiques.

Informer et accompagner à la rénovation énergétique et lutter contre la précarité énergétique.

Rendre compatible attentes environnementales et sentiment de sécurité en modulant mieux les lumières, en ciblant mieux les espaces où la lumière doit être renforcée et ceux où elle doit être limitée.

Lutter contre la précarité énergétique :

Accompagner et d'orienter les ménages en difficultés vers le conseil et les aides disponibles.

Créer un plan d'action contre la précarité énergétique avec objectif de diviser celleci par 2 durant le mandat.

Développer les énergies renouvelables

Mettre en place d'un Conseil en Énergie Partagée pour un audit du patrimoine de la ville

Expérimenter la production d'énergie solaire, en site classé.

Faciliter et promouvoir le développement de projets d'énergie renouvelable notamment d'initiative citoyenne.

Augmenter la part d'électricité renouvelable et locale à 50% dans l'alimentation des bâtiments et éclairages publics

Déchets, propreté et cadre de vie

Réduire

Mettre en place une tarification incitative (bons d'achats chez les commerçants ou loisirs) pour réduire ses déchets.

Aménager la ville pour se passer du plastique.

Proposer des kits "zéro plastique en Centre-Ville", en partenariat avec les commerçants, pour limiter son utilisation.

Accompagner la réduction du plastique à tous les niveaux lors des festivals/animations avec une charte éco responsable.

Réutilise

Organiser une meilleure collecte des encombrants et objets électroniques pour un réemploi dans l'économie sociale et solidaire.

Récupérer les biodéchets (épluchures légumes et autres déchets verts), source d'énergie pour faire de la méthanisation et du compost, notamment sur Ecopole.

Mieux consommer :

Limiter le gaspillage alimentaire avec la restauration collective de la ville, les marchés de plein air et les commerçants. Les denrées non consommées pourront bénéficier à des associations caritatives.

Ouvrir l'accès à une cuisine professionnelle partiellement utilisée, au profit de projets de conserverie (ex confiture des fruits invendus).

Une ville propre durablement

Améliorer l'efficacité de la police de proximité et créer une brigade dédiée à l'environnement et pratiquant le retour à l'envoyeur des déchets sauvages.



Réhabiliter et utiliser le patrimoine bâti existant pour exploiter au mieux la position stratégique de Narbonne

Œuvrer contre les logements vacants et les logements insalubres.

Rénover le Palais du travail

en allant chercher des fonds auprès de la région, de l'État et de l'Europe pour en faire un lieu stratégique de rencontre à l'échelle régionale et européenne, avec des

salles de réunion et de conférence. Les fonctions initiales de cet ouvrage (sport/arts/travail) seront toutefois préservées.

Relier les quartiers les plus éloignés et permettre les déplacements doux : bus gratuits, voies cyclables sécurisées, piétonisation et trottoirs aux normes

Nous mettrons en place un Plan mobilité cohérent à l'échelle de la ville et de l'Agglomération.

Des bus gratuits qui desservent mieux la ville

Porter la gratuité, une meilleure accessibilité générale des transports en commun sur le Grand Narbonne et le déploiement de bus plus propres (électriques, hybrides ou roulant au gaz naturel).

Élargir les horaires de bus en soirée et le dimanche.

Proposer des arrêts à la demande, entre deux stations pour les femmes après 21h.

Un Plan Vélo coordonné entre ville et agglomération

Créer un réseau cohérent cyclable sécurisé et continu.

Co-construire le projet avec les usagers.

Déterminer un axe prioritaire, de type "circulade", permettant de desservir les quartiers excentrés et le centre urbain.

Prévoir des passerelles pour relier les quartiers et traverser la voie ferrée.

Sensibiliser les enfants avec des sorties accompagnées en centre urbain, et mettre en place le « pédibus » et le « vélo bus ».

Soutenir l'achat de Vélos à Assistance Électrique (VAE).

Créer des emplacements vélos et des garages à vélo sécurisés.

Généraliser les zones 30 en ville pour pacifier les déplacements, surtout aux abords des établissements scolaires.

Circulation des véhicules, stationnement, train

Aménager des zones de parkings gratuits aux entrées Nord et Ouest, en complément de ceux déjà existants, avec des stationnements vélo, bornes de recharges électriques et des navettes gratuites régulières pour rallier le centre-ville.

Militer pour une ligne de train mixte fret/passager et impulser le développement d'un pôle de fret ferroviaire régional, alternative à la pollution autoroutière.

Promouvoir la marche à pied

Sécuriser les traversées et les abords des écoles.

Rénover, élargir si nécessaire les trottoirs et les abaisser pour les personnes à mobilité réduite.

Élaborer une carte piétonne visant la sécurité et le bien-être de tous (itinéraires, temps de parcours et connexion avec les autres modes de déplacements pour favoriser l'intermodalité).

Adapter l'accessibilité des parcs et des lieux publics à nos modes de vie

Ouvrir les parcs et les lieux publics, les soirs de forte chaleur, afin de s'adapter aux besoins des habitants.

Mettre le bâti municipal (comme la salle Baudis à Narbonne-Plage, au service des habitants et de leurs associations ou événements.

Faire vivre la culture populaire toute l'année avec des animations mensuelles dans les lieux publics

Des animations et événements culturels

Faire vivre la culture populaire et recréer du lien social intergénérationnel.

Mettre en lien les conseils de quartier, les associations culturelles et les collectifs d'artistes.

Ouvrir notre territoire :

Accueillir les festivals itinérants dans nos quartiers, nos lieux culturels, nos espaces naturels de détente et de promenades.

Porter une montée en gamme de la programmation culturelle à Narbonne-Plage.

Rendre accessible les dimanches et certaines nocturnes, notre patrimoine historique et architectural enrichi de collections jamais ou peu exposés.

Rénover les conseils citoyens pour plus de transparence, d'inclusion et d'égalit

Rénover les conseils citoyens

Allouer pour chaque conseil de quartier un budget de fonctionnement propre (pour la réalisation de projets, d'actions ou d'animations)

Instaurer un budget d'investissement commun à tous les conseils citoyens à dépenser en accord avec les services techniques de la ville et le conseil municipal.

Créer une Charte de partenariat avec les associations

Garantir l'accès aux salles, aux extérieurs et au matériel. L'attribution des subventions sera effectuée selon des critères clairs et transparents.

Fixer entre associations et municipalité, les modalités d'interpellation (pétitions, propositions) permettant ainsi un espace démocratique et participatif.

Organiser un forum citoyen annuel et des consultations régulières

Présenter et discuter des projets et objectifs pour l'année suivante une fois par an avec les citoyens.

Donner la parole aux femmes en organisant la participation de façon adéquate (horaire, modalités de parole...)

Au niveau des conseils municipaux :

Instaurer la possibilité d'un temps de prise de parole en suspendant temporairement la séance.

Retransmettre par vidéo les séances.

Rendre la ville accueillante pour tou.te.s

Agir au quotidien

Obtenir le Label « Handi Accueillant »

Créer des commissions d'Accessibilité Ville et Agglomération, en partenariat avec les associations d'usagers pour prendre en compte l'accessibilité dans l'élaboration de projets urbains (logements, transports...)

Accéder à l'emploi

La Ville organisera des actions coordonnées afin de respecter la loi relative à l'emploi des personnes en situation de handicap, à travers un plan en 5 axes : recruter, maintenir dans l'emploi, aménager des postes, inciter à la déclaration de travailleur handicapé, sensibiliser.

Soutenir les sportifs

Soutenir les clubs professionnels et semi-professionnels car ils font rayonner et vibrer la ville.

Soutenir les initiatives d'inclusion par le sport, les clubs et les centres de formation sportive pour porter les valeurs de solidarité et de partage. Assurer l'égalité d'accès aux installations sportives (femmes, hommes, handisport)

Miser sur le sport de haut niveau féminin.

Rénover les équipements sportifs (dont le stade de l'Egassiaral) ainsi que les équipement d'arrosage des terrains.

A Narbonne-Plage, renégocier avec le délégataire les conditions d'accès et les tarifs pour la piscine couverte, pour les habitants.

Organiser un cours de sport gratuit une fois par semaine en plein air (taî chi, Zumba...) et une course décalée une fois par an qui traversera tous les quartiers de Narbonne.

Mettre en place d'un chèque « sport », distribué aux jeunes de moins de 18 ans.

Soutenir les sports de pleine nature respectueux de l'environnement et la biodiversité.

UNE VILLE QUI PROTÈGE

Mesurer et rendre publics les niveaux de pollution dans l'air, l'eau et le sol avec un Institut dédié ; faire un bilan de l'état de santé des Narbonnais et forcer Orano-Malvési à concevoir et appliquer un plan de dépollution clair et efficace du site

Lancer une étude épidémiologique dès notre élection,

Avoir une idée exacte de l'état de santé des Narbonnais et être en capacité de détecter (ou non) d'éventuelles anomalies sanitaires. Aujourd'hui, il n'y a pas de données suffisantes pour connaître l'impact sanitaire des pollutions actuelles ou passées sur la population narbonnaise. Des collectes actives de données, telles que celles réalisées à Fos-sur-mer ou aux Etats-Unis, permettront de faire la lumière pour la situation présente.

Établir un rapport de force avec Orano-Malvési

Mettre en place une stratégie de dépollution claire, transparente, concertée et convaincante. Tant que ce travail n'aura pas eu lieu, nous nous opposerons à toute

évolution du site (TDN et NVH compris). De notre point de vue, la stratégie de dépollution doit être étudiée en concertation avec les élus, des experts, les associations environnementales et la CRIIRAD, en s'inspirant du cas du Fort de Vaujours.

Créer un Institut éco-citoyen pour la connaissance des pollutions

Des mesures indépendantes de la qualité de l'air, de l'eau, du sol et un suivi de l'état de santé de la population seront effectués par une équipe d'experts épaulés par un comité scientifique. Toutes les données collectées seront rendues publiques (en préservant l'anonymat).

Mettre en place un revenu de solidarité financé notamment par les économies d'énergies et une optimisation des aides publiques existantes

Créer un guichet unique d'accès aux droits

Permettre de mutualiser les aides pour s'assurer que chaque foyer touche bien ce à ouoi il a droit.

Expérimenter un revenu de solidarité : une aide sociale facultative et temporaire par contrat d'engagement réciproque.

Financer ce revenu notamment par les économies d'énergies et une optimisation des aides publiques existantes

Accompagner globalement ces personnes en leur redonnant une dignité pour avancer dans le règlement de leur situation en les laissant aussi autonomes dans leurs choix.

Œuvrer pour un meilleur accès de l'eau

Aménager des accès à l'eau potable, notamment en centre-ville Créer des sanitaires publics (wc et douches) gratuits avec kits d'hygiène.

Soutenir l'habitat participatif

Accompagner les associations locales notamment pour les seniors et les initiatives intergénérationnelles. Ces projets devront être éco-responsables et associer, dès que possible, la création de jardins partagés.

Garantir l'accès à une médecine de proximité et soutenir l'hôpital public en centre-ville

Créer un centre de santé ouvert en journée

Y installer du personnel soignant salarié pour que chacun puisse se soigner en journée sans avancer les frais.

Mener des actions de prévention (alimentation bio, mobilité) et de surveillance environnementale et sanitaire avec la Maison de Prévention Santé.

Créer un centre de soutien pour les aidants

Accueillir ponctuellement les personnes malades ou âgées pour soulager les aidants.

Soutenir les associations d'écoute aux aidants.

Soutenir le partenariat avec les établissements de soins

Tout mettre en œuvre pour permettre au centre hospitalier de Narbonne de se maintenir et de se développer en centre-ville dans le respect du personnel et des patients.

Offrir l'accès à des écoles rénovées, isolées, végétalisées ; favoriser le rapprochement domicile-école

Réaménager les écoles

Adapter les cours et le bâti avec des solutions bioclimatiques.

Remettre la mixité sociale au cœur de nos écoles

Agir sur la sectorisation scolaire pour réduire les déplacements et accroître la mixité scolaire.

Étudier la création d'établissements scolaires ou leur transfert vers les quartiers périphériques résidentiels (Montplaisir, Crabit).

Favoriser des initiatives intergénérationnelles (crèches, CLSH, Ecole, EHPAD).

Restaurer la colonie de vacances :

Redonner une jeunesse au Picou, en lien avec l'éducation à l'éco-citoyenneté.

Améliorer l'efficacité de la police de proximité et créer une brigade dédiée à l'environnement

Pratiquer le retour à l'envoyeur pour les décharges sauvages.

Former une brigade verte.

Favoriser une police de proximité

Créer les patrouilles de police pédestres ou cyclistes pour un meilleur contact avec la population en collaboration avec la police nationale.

Soutenir l'action des médiateurs de quartier.

Gagner en efficacité

Créer un centre d'appel commun à la police municipale et nationale pour faciliter les interventions.

Prévenir les violences faites aux femmes et aux personnes vulnérables

Contribuer à l'aide aux victimes (droits, prévention, hébergement).

Créer une brigade "Propreté et incivilité"

Porter une attention particulière aux espaces verts ainsi qu'aux déjections canines. Surveiller le respect des emplacements réservés (aires de livraison et aires réservées aux personnes handicapées).

Une gestion éthique des affaires de la Ville : la Charte Anticor

Disponibilité des élus

- 1. La maire n'exercera ni mandat départemental, régional ou national, étant entendu qu'elle n'effectuera pas plus de deux mandats consécutifs.
- 2. Le montant des indemnités allouées aux conseillers municipaux sera fonction de leur participation effective aux séances plénières.

Prévention des conflits d'intérêts

- 3. Des mécanismes de détection des conflits d'intérêts seront mis en place afin d'indiquer, avant chaque séance plénière, les élus qui doivent se déporter.
- 4. Un référent déontologie sera désigné.
- 5. Des formations déontologiques adaptées aux risques propres de chaque service municipal seront développées.
- 6. Les élus et les agents publics auront l'interdiction d'accepter tout cadeau ou avantage d'une entreprise.

Reconnaissance du rôle des élus minoritaires

- 7. Les élus minoritaires pourront exercer leur droit à la formation, à l'information et à l'expression.
- 8. La vice-présidence de la commission des finances sera proposée à un élu minoritaire.
- 9. Les élus minoritaires seront associés aux phases de négociation prévues dans les procédures d'attribution des marchés publics et des concessions.
- 10. Les élus minoritaires seront associés à la désignation des membres non élus de la Commission consultative des services publics locaux.
- 11. Le droit à la protection fonctionnelle sera élargi à tous les élus, même ceux n'ayant pas reçu de délégation de l'exécutif.

Transparence de l'action publique

- 12. L'assiduité des conseillers municipaux aux séances plénières sera rendue publique.
- 13. L'open data par défaut sera appliqué.
- 14. Les documents communicables les plus importants seront mis en ligne : délibérations, arrêtés réglementaires, comptes-rendus des séances plénières, rapports des concessionnaires, rapports annuels sur le prix et la qualité du service, observations de la chambre régionale des comptes, etc.
- 15. Les avis de la Commission d'accès aux documents administratifs (CADA) seront suivis sans délai.
- 16. Le montant des indemnités perçues par chaque conseiller municipal sera mis en ligne
- 17. Mettre en ligne la liste des bénéficiaires de logement ou de voiture de fonctions.
- 18. Mettre en ligne le nombre et la rémunération des collaborateurs de cabinet.
- 19. Les frais d'avocats engagés par la commune et les jugements rendus seront mis en ligne.

Lutte contre la corruption

- 20. Un référent alerte éthique sera nommé.
- 21. Tout élu mis en examen pour atteinte à la probité sera suspendu de ses fonctions exécutives.
- 22. Tout élu condamné pour atteinte à la probité se verra retirer définitivement toutes les fonctions exécutives.

Contrôle de l'action municipale

- 23. Une Commission de contrôle financier sera mise en place pour examiner les comptes détaillés des entreprises liées à la commune par une convention financière
- 24. La formation des conseillers municipaux sera encouragée et le nom des organismes formateurs rendu public.
- 25. Une commission de suivi des contrats de la commande publique, qui examinera notamment leurs avenants et leurs contentieux.
- 26. Créer une commission de surveillance des dépenses liées à la communication, aux voyages, aux réceptions, aux frais de bouche et aux invitations.
- Participation des citoyens aux décisions locales
- 27. Une Commission consultative des services publics locaux sera mise en place.
- 28. La population sera associée aux décisions par le biais de consultations ou de référendums locaux.
- 29. L'expression de tous les points de vue lors des procédures sera garantie permettant aux citoyens de s'exprimer.
- 30. Nous mettrons en place une commission d'éthique, notamment composée d'élus minoritaires et de citoyens, chargée de contrôler le respect des dispositions éthiques et de faire des préconisations.

Ces propositions ont, bien évidemment, vocation à être déclinées à l'échelon intercommunal.

Une ville qui protège la biodiversité et prend en considération le bien-être animal

Favoriser la biodiversité

Créer des habitats pour la faune et préférer des plantes locales, moins consommatrices en eau.

Faire de Narbonne, une ville exemplaire en pesticides "ZeroPhyto".

Créer une Charte de l'éclairage durable avec une réflexion globale sur la diminution de la pollution lumineuse.

Repenser le nettoyage manuel de la plage pour qu'il soit efficace et mettre en place des ganivelles pour retenir les dunes. Fermer l'accès des milieux naturels aux véhicules motorisés.

Prendre en considération le bien être animal

Favoriser les activités de découverte des animaux et de la nature en interdisant ponctuellement la chasse sur le territoire communal. Promouvoir la coexistence pacifique avec les animaux sauvages ainsi que la gestion non létale de leurs populations.

Attribuer une délégation protection animale à un membre du Conseil Municipal, avec une ligne budgétaire dédiée.

Aménager des aires de libres ébats pour les chiens suffisamment spacieuses (« caniparcs »).

Sur le parc de Montplaisir : revoir l'accueil des animaux et rénover les enclos en lien avec les services d'hygiène.

Soutenir une politique de stérilisation des chats errants, en partenariat avec des associations de protection animale et créer un service d'accueil temporaire pour ces chats.

Prendre toute mesure légale possible contre l'installation de cirques détenant des animaux sauvages.

Soutenir la mise aux normes du refuge Arpan pour animal



QUI CRÉE

Économie : susciter et soutenir des projets entrepreneuriaux locaux, et candidater pour le dispositif "territoire zéro chômeur"

Engager une boucle vertueuse pour une économie locale :

Accompagner l'émergence des réponses locales aux problèmes municipaux, notamment via la création de société(s) coopérative(s) d'intérêt collectif (légumerie bio, spécialistes de l'éco-construction, du suivi environnemental ou des énergies renouvelables)

Candidater pour le dispositif "territoire zéro chômeur"

Accompagner les demandeurs d'emploi de longue durée vers un retour à l'emploi.

Attirer des entreprises innovantes et éco-responsables

Conforter, par une communication territoriale axée sur son environnement exceptionnel, l'attractivité de Narbonne dans les domaines de l'économie circulaire, de la logistique décarbonée (ferroviaire et vélocargo) et des biotechnologies.

Faciliter l'implantation de commerces de proximité

Favoriser les courtes distances au quotidien dans les quartiers résidentiels.

Soutenir les monnaies locales

Payer une partie des indemnités des élus en CERS.

Favoriser l'autonomie alimentaire en créant des zones agricoles, des jardins partagés familiaux

Soutenir le développement d'une ceinture verte

Mettre en œuvre prioritairement des zones d'agriculture paysanne nourricière autour de Narbonne en appuyant la création d'une coopérative de producteurs locaux.

Interdire toute artificialisation des terres agricoles.

Impliquer le territoire et les citoyens

Développer l'agriculture urbaine (jardins collectifs partagés...).

Proposer une commande publique responsable

Développer et soutenir des filières d'agriculture agro écologique locales.

Mettre en place une cuisine centrale bio, moins carnée, sans plastique, en circuit-court pour tous et en conservant des tarifs sociaux

Apporter une réponse municipale pour une restauration de qualité

En finir avec les repas livrés depuis Perpignan conditionnés sous plastique.

100% de repas bio pour les crèches.

Pour les enfants accueillis en maternelles et primaire, objectif immédiat 50% d'aliments bio et locaux, de saison et/ou équitable.

Créer un tarif véritablement solidaire indexé sur le quotient familial.

Proposer une alternative végétarienne à chaque repas.

Intégrer au projet de cuisine centrale, le circuit de distribution des repas du CCAS, avec un cahier des charges identique.

Favoriser les repas bio, locaux, dans le cadre des repas et réceptions officielles de la ville.

Une ville qui rayonne dans ses murs et à l'extérieur

Faire le pari de la culture

Créer un parcours artistique et historique en plaçant le patrimoine archéologique et bâti au cœur des projets.

Réinvestir les boutiques fermées en atelier pour artistes ou artisans (ex : Rue Cabirol).

Transformer l'ancien musée lapidaire en espace culturel.

Mettre en valeur les sites archéologiques

Intégrer le Clos de la Lombarde par un soutien technique et financier au Comité de pilotage. Le Clos de la Lombarde revêt une valeur patrimoniale exceptionnelle pour la ville et il est maintenant temps de le valoriser à sa juste mesure.

Développer une image de ville nature attractive pour les touristes

Réaliser des sentiers pédestres et des voies cyclables permettant de connecter les quartiers aux plages et à la Clape.

Proposer les conseils d'un architecte aux particuliers pour une meilleure harmonie urbaine.

Engager une concertation dans l'objectif de créer un cahier des charges paysager à destination de Narbonne Plage.

Dynamiser le front de mer en favorisant l'installation de kiosques dans le respect d'une qualité élevée.

Valoriser les restaurateurs et les commerçants proposant des produits locaux, afin de faire de la gastronomie un atout.

Créer des coffrets découverte pour découvrir le patrimoine gastronomique, viticole, sportif, naturel ou culturel en partenariat avec les acteurs du tourisme.

Élargir les horaires de baignade surveillée en haute saison.

Éducation : des projets qui préparent les futurs éco citoyens

Proposer aux enfants les meilleures conditions pour grandir et devenir les citoyens de demain. Notre action politique donnera réalité aux valeurs républicaines d'égalité, de solidarité, de fraternité et de laïcité.

Créer un dispositif de classe Environnement

en partenariat avec l'Éducation Nationale et Parc Naturel Régional de la narbonnaise, au Grand Castelou, avec un soutien financier de la municipalité.

Créer un "Prix de Littérature Jeunesse de la ville de Narbonne", décerné par les élèves, à l'occasion du salon du livre organisé par le Grand Narbonne.

Impliquer les moins de 25 ans en les aidant au financement d'une mobilité raisonnée (train, covoiturage, vélo)

en échange d'heures de bénévolat.

Développer l'attractivité pour un partenariat universitaire

Inciter la création de formations tournées vers le suivi sanitaire et environnemental, la dépollution, la valorisation des déchets et les énergies renouvelables.

Soutenir le développement de l'offre de formation proposée par l'enseignement supérieur des lycées (classes préparatoires et BTS), les IUT et l'université de Perpignan.

Mettre en place un carrefour universitaire afin de renforcer la visibilité des structures de formation locales, et de proposer un lieu d'échange à destination des universités de Toulouse, Montpellier et Perpignan.

Faciliter l'installation d'étudiants en centre ville.

Aménager un espace végétalisé et convivial adossé à la maison de l'étudiant.

Encourager les pratiques sportives

Favoriser et encadrer les sports de pleine nature.

Rénover dans un projet global les équipements sportifs pour tous les sports et pour tou.te.s.

Promouvoir les sports urbains dans l'espace public.

Mettre en place des appareils sportifs dans les parcs, le bord de la robine, les zones sportives, ouverts à tous et intégrés dans l'environnement, mettre en place des parcours sportifs.